



Décembre 2022

**Lettre de mission à
Anna Fournier
Ingénieure cheffe de projet de partenariat
EPLEFPA de Douai et de Thiérache**

Année de référence : 2022-2023 (année 1)

Dans le cadre de l'appel à projet « Chefs de projet de partenariat » contribuant à la mission d'animation et de développement des territoires au sein des établissements publics locaux (note de service DGER/SDRICI/2020-422 du 03 juillet 2020), la Direction Générale de l'Enseignement agricole a attribué un poste d'ingénieure de l'agriculture et de l'environnement aux EPLEFPA de Douai et de Thiérache pour une durée de trois années scolaires.

Cette lettre précise les missions de la cheffe de projet de partenariat au sein des EPLEFPA de Douai et de Thiérache. Les missions s'inscrivent dans la démarche « Enseigner à produire autrement » du Ministère en charge de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et dans le projet des établissements. A ce titre, la cheffe de projet de partenariat travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble des Directeurs et Directeurs-adjoints des EPLEFPA, sous l'autorité fonctionnelle du Directeur de l'EPLEFPA de Douai (M. Fabrice HENRY). Elle collaborera avec tous les centres constitutifs des établissements et avec des partenaires extérieurs en veillant à associer les filières de formation dans la mise en place des actions.

Les missions à suivre de la Cheffe de projet de partenariat se déclinent en six thèmes :

1. Réalisation d'une enquête sur l'acceptabilité sociale de l'élevage sur le territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache.
2. Création de lien entre les structures et les acteurs du territoire impliqués dans les liens entre société civile et éleveurs.
3. Mise en place de groupes de dialogue entre professionnels et de tiers-lieux sur les trois sites des EPLEFPA.
4. Assurer les suivis administratifs, techniques et financiers du projet.
5. Communiquer en continu sur l'ensemble des résultats.
6. Agir en faveur de l'action pédagogique des deux établissements sur chaque étape du projet.

Période du projet	2022-2025
Lieu d'affectation	Lycée agricole Charles Naveau - 52 rue Jean-Baptiste Lebas, 59177 Sains du Nord
Périmètre de la mission	Territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache 2 EPLEFPA partenaires (Douai et Thiérache)
Projet de partenariat	Mise en place et accompagnement du projet V'herbage : « Renouer le dialogue entre société civile et éleveurs : les EPLEFPA de l'Avesnois-Thiérache, acteurs du renouveau ».
Grandes étapes du déroulement du projet	<p>Année 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre des acteurs du territoire impliqués dans les thématiques d'élevage et de lien avec la société civile. - Recherche de partenariats à mettre en place. - Réaliser des recherches bibliographiques sur les controverses liées à l'élevage en France, sur les facteurs d'acceptabilité de l'élevage et sur le territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache. - Réaliser une enquête qualitative auprès d'éleveurs, d'acteurs du territoire et de représentants de la société civile pour comprendre leur vision de l'élevage sur le territoire. - Réaliser une enquête quantitative auprès des habitants du territoire pour mieux comprendre leur perception de l'élevage ? - Identifier des thématiques de travail pour les deux années suivantes. - Communiquer en permanence sur le projet (instance des EPLEFPA, comité de pilotage, comité technique...). - Commencer à s'inscrire dans des événements ou projets du territoire, en lien avec les partenaires. - Agir en faveur de l'action pédagogique des deux établissements sur chaque étape du projet. - Participer à l'animation du territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache en s'appuyant sur ses caractéristiques propres. <p>Année 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire dans des événements ou projets du territoire pour travailler autour des thématiques identifiées l'année précédente. - Concevoir et mettre en œuvre, avec les forces vives du projet, des actions collectives de communication, de démonstration ou d'expérimentation contribuant à une meilleure adéquation entre élevage et attentes sociétales : <ul style="list-style-type: none"> _ Monter des groupes de travail entre éleveurs pour réfléchir sur les attentes sociétales et la valorisation du métier d'éleveur. _ Mettre en place des tiers-lieux au sein des établissements pour faire le lien entre le grand public et les éleveurs. - Communiquer en permanence sur le projet (instance des EPLEFPA, comité de pilotage, comité technique...). - Agir en faveur de l'action pédagogique des deux établissements sur chaque étape du projet. - Participer à l'animation du territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache en s'appuyant sur ses caractéristiques propres. <p>Année 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire un rapport de synthèse des travaux menés pendant les trois ans. - Continuer de participer aux événements du territoire dans le cadre du projet. - Poursuivre l'animation des groupes de travail entre éleveurs. - Continuer d'organiser des événements dans les tiers-lieux. - Communiquer en permanence sur le projet (instance des EPLEFPA, comité de pilotage, comité technique...). - Faire en sorte que les projets menés perdurent dans le temps.

	<ul style="list-style-type: none"> - Agir en faveur de l'action pédagogique des deux établissements sur chaque étape du projet. - Participer à l'animation du territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache en s'appuyant sur ses caractéristiques propres. <p>Les étapes des années 2 et 3 du projet seront mises à jour en novembre 2023 et 2024 en fonction de l'avancée du projet.</p>
Principaux partenaires associés au projet	MASA, Ministère EN, INRAE, SRFD, services DRAAF, Institut Godin, communautés de communes locales, acteurs de la profession agricole, associations du territoire...

La cheffe de projet de partenariat veillera à relayer les informations en interne des établissements et auprès des partenaires, et recherchera les synergies à développer. Un comité de pilotage sera organisé en fin d'année scolaire pour faire un bilan de l'année passée et prévoir les pistes de travail pour l'année à venir. A cette occasion, un rapport d'activités annuel sera demandé à la cheffe de projet de partenariat et elle sera amenée à présenter l'état d'avancement du projet dans les instances des établissements ainsi que sur le site du ministère de l'agriculture (www.adt.educagri.fr).

Les moyens matériels courants (bureau, ordinateur portable, ordre de mission permanent) mis à disposition de la Cheffe de projet, lui permettant de mener à bien sa mission, sont pris en charge sur le budget des EPLEFPA de Douai et de Thiérache. L'organisation du travail et le suivi RH est assuré par le Directeur de l'EPLEFPA de Douai et son secrétariat (planification des congés, suivi des AT, des RTT, modalités de télétravail...).

A Sains du Nord, Le 14 décembre 2022

La cheffe de projet
de partenariat
Anna FOURNIER



Le directeur
de l'EPLEFPA de Douai
Fabrice HENRY



Le directeur
de l'EPLEFPA de Thiérache
Jean-Baptiste CAYEUX



